collège Le Haut Gesvres

académie Nantes

éducation nationale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Fiche Info

Le rallye citoyen

Le 26/06/2017

Le mardi 9 juin, tous les élèves de 6ème ont participé au rallye citoyen, préparé dans le cadre de leur cours d'enseignement moral et civique, et en illustration de leur parcours citoyen.

Ainsi, les 4 classes ont été redistribuées en 6 groupes, parcourant, pendant la journée, les 6 ateliers suivants :

Atelier 1 : **Police municipale**

Atelier très enrichissant : il y avait pas mal de participation et je pense que le groupe a apprécié.
Le policier est très agréable et il fait des blagues !
Les chiens qui sont utilisés sont considérés comme de vrais être vivants à part entière ! ils ont des arrêts maladie, des vacances, des jours de congés, un nom, un matricule… Ils permettent de retrouver des personnes, de la drogue, et aussi de porter secours.
La formation pour devenir gendarme ou policier dure 1 an environ.
Les gendarmes sont des militaires qui travaillent à la campagne, les policiers sont des citoyens formés qui travaillent à la ville.
Dans la gendarmerie, il y a une vingtaine de grades, alors que dans la police, il n'y en a qu'une quinzaine.
Il y a beaucoup d'équipements : des armes, des gilets pare-balles, tazer…
Les courses poursuite sont dangereuses…

Atelier 2 : **la mairie**

Nous avons travaillé sur l'organisation d'une ville, et à quoi servait la mairie : dans une ville, il faut une mairie, au centre de la ville, des maisons, des rues, des commerces (vers le centre), des écoles, des collèges, des crèches, terrains de sports, lieux de loisirs (sports, bibliothèque, piscine, aire de jeux, centre de loisirs…).

On a appris ce que fait le service d'état civil : les actes de mariage, les actes de naissances, le parrainage civil et les actes de décès… Les inscriptions pour obtenir la carte électorale, la carte nationale d'identité et le passeport.

On a également évoqué le service de l'urbanisme.

Atelier 3 : **la laïcité**

Nous avons joué au « Trivial Pursuit » : nous devions répondre à des questions sur la laïcité. Atelier convivial et agréable !

Atelier 4 : **la BPDJ : Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile**

Ce service de la gendarmerie, spécialisé dans les affaires ayant trait aux mineurs, a évoqué les 54 droits des enfants.

Atelier 5 : la CCEG

La communauté de communes propose de nombreux services à ses administrés. Pour cela, elle emploie une centaine de salariés et fonctionne avec 47 élus.

Si tout le monde voulait travailler sur la communauté de communes d'Erdre et Gesvres, il faudrait 30 000 emplois.

La CCEG prend également en charge la gestion des déchets : depuis 5 ans, nous avons ainsi réussi à diminuer nos déchets de 40% grâce, en particulier, au tri, mieux réalisé par l population.

Atelier 5 : **la CCEG – 2 : les transports**

Il y a plusieurs sortes de déplacements, pour permettre aux 60 000 habitants de la communauté d'Erdre et Gesvres de se déplacer. Ainsi tous les jours, 220 000 déplacements sont réalisés, soit une moyenne de 4 par habitant.

Les déplacements engendrent de la pollution, de la consommation d'essence (utilisation d'énergie fossile, des risques au niveau de la sécurité routière. Ce serait bien que soient développés les transports électriques, pour limiter la pollution.

Pour les transports scolaires, il y a 4 377 élèves qui prennent le car vers 51 établissements de 19 communes différents.

D'après Fanny CARGOUET et Cécile BOURRIEN – 6ème1